

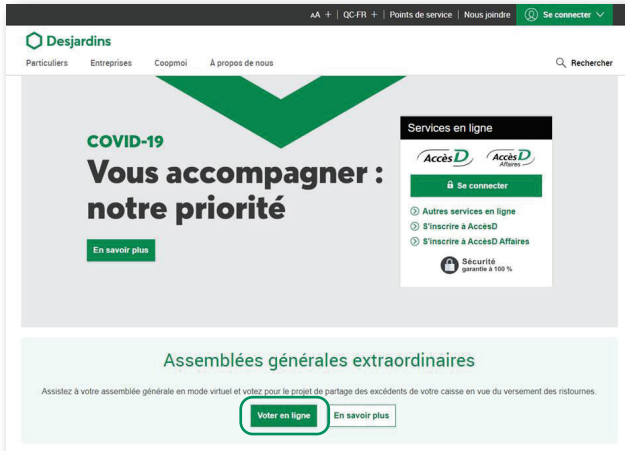
# Le processus de votation pas à pas

## Versement de la ristourne

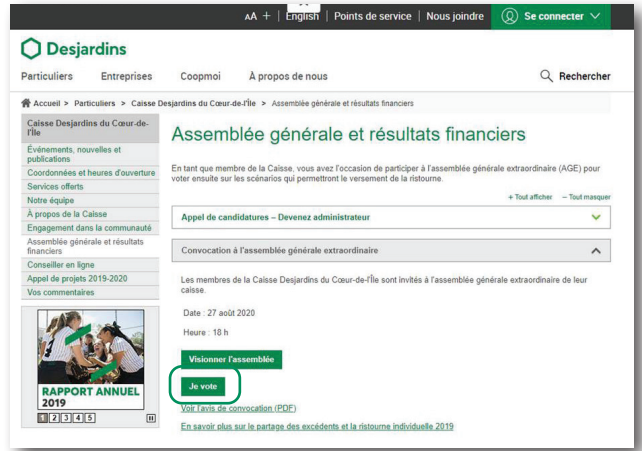


- 1 Rendez-vous sur [desjardins.com](https://desjardins.com) et cliquez sur « Voter en ligne », ou encore, à partir du site Internet de votre caisse, section « Assemblée générale et résultats financiers », appuyez sur « Je vote ».

### desjardins.com



### Site Internet



- 2 Vous serez alors redirigé vers la fenêtre de connexion AccèsD. Saisissez votre identifiant et votre mot de passe habituels.



- 3 Vous serez alors redirigé vers l'outil de votation, où 4 scénarios sont possibles :

#### Scénario 1

La période de votation n'est pas encore débutée



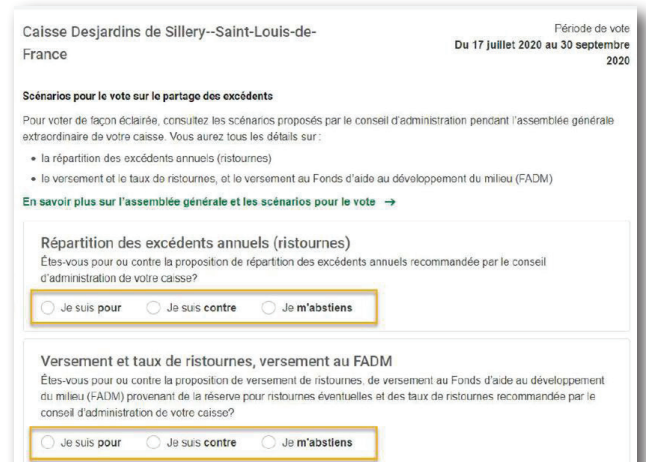
#### Scénario 3

La période de vote est en cours et vous avez déjà voté



#### Scénario 2

La période de vote est en cours et vous n'avez pas encore voté. Vous devez alors répondre aux deux questions, en sélectionnant l'un des trois choix (Je suis **pour** | Je suis **contre** | Je **m'abstiens**) pour chacune des questions :



Cliquez ensuite sur **Confirmer**, au bas de la page :



#### Scénario 4

La période de vote est terminée

